

## DÉFIS, DÉFIS! QUAND TU NOUS TIENS...

Pendant les prochains jours, nous aurons tous ensemble l'unique chance de parler de nos défis. Le premier défi, c'est le mien. Celui de la fin des années '70. C'est bien à cause de ce défi que je suis encore là aujourd'hui pour vous en parler. Coudonc, est-ce que j'ai le transport inscrit dans mon ADN ? Ou bien ce sont de vieilles mémoires issues de mes vies antérieures ? Ou peut-être étais-je autrefois conductrice de chars romains à poursuivre les chrétiens pour les fouetter ou bien responsable d'un service de transport à dos de chameaux dans le désert ? Parlant chameaux, je ne fais aucune allusion aux nombreux intervenants mâles avec qui j'ai travaillé... Quoique. Quoique. Quoique...

Retournons à ces années-là... Au moment où la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées obligeait les Sociétés de transport du Québec à présenter un Plan de développement, je prenais conscience que mon rêve de retourner aux études pouvait enfin se réaliser grâce à ce nouveau mode transport porte à porte dont il faut nous assurer de sauvegarder.

Dès les premières réunions avec la Commission de transport de la Rive-Sud, (le RTL du temps) c'est à l'arraché que nous avons obtenu de débiter le service à 7 jours/semaine et non 5 jours/semaine (pour débiter) comme la Société de transport nous le proposait. Un mois après le début des opérations, j'étais inscrite à l'UQAM. Et j'en suis sortie en 2002... Non, non, rassurez-vous, je n'ai pas redoublé. Le transport adapté prenant tellement de mon temps que j'aie dû étudier à temps partiel....

En dépit des nombreuses contraintes du transport adapté, force m'est de constater que je lui dois toute ma formation universitaire, l'accès au marché du travail: travailler qui est pour moi une façon d'appréhender la vie, s'insérer dans la communauté des humains, avoir accès au monde des arts :expositions, théâtre, etc. et non le moindre, le FESTIVAL DE JAZZ ! Le transport adapté, c'est l'accès à la vie! Quel beau slogan à retenir! Un thème pour l'an prochain?

En somme c'est le transport adapté qui a fait de moi une intervenante, une enquiquineuse ou chialeuse mur à mur diront certains...Demandez au RTL, à mon CLSC, à l'OPHQ, au MTQ. Alouette !Que de lettres! Que de lettres, de lettres (rien à voir avec la littérature)...ce n'était pas de la fiction mais bien de la télé-réalité. Mais rien de Star Academy...

Et des défis, il y en a eu d'autres...c'est la démythification ou la démystification des personnes dites handicapées. Nous partions de loin. Nous pouvions à la rigueur tolérer la différence mais l'accueillir, nous en étions si loin ...C'était plus que les sortir des garde-robes, c'était travailler en concertation, d'égal à égal. C'était un grand pas à franchir pour l'ensemble des intervenants. Je veux croire qu'en 2006, le regard a changé. Pas tout à fait. Disons que souvent la discrimination est plus subtile...

Après toutes ces années à être mêlée de près au transport, j'ai été à même de constater les préjugés encore tenaces à l'égard de la clientèle «ça devrait être juste pour le médical, ben voyons donc, aller au casino, aller voir les filles «tout nu. » Encore moins. J'entends encore «Le transport des handicapés ».

En 2006, ce colloque abordera de nombreux défis en matière de transport. Oui, nous avons fait du chemin depuis le temps des Frères Forest des années '76. Toutefois, il y a encore des bouts de route à terminer, des nids-de-poule à combler, des avenues à développer, afficher une signalisation claire, sans ambiguïtés qui s'adresse autant à l'industrie du taxi, aux transporteurs, aux municipalités, à nos gouvernants.

En 2006, personne d'entre nous ne peut ignorer qu'il faut envisager l'avenir sous l'angle du vieillissement. Selon l'INRS (institut national de recherche en santé) le Québec demeure celui qui représente la courbe du vieillissement la plus aiguë. Et la Montérégie, la région où la croissance de la population avec des incapacités physiques serait la plus forte (1999-2006.)

L'obésité est en progression galopante. Pour l'OMS, l'obésité constitue l'un des plus graves problèmes négligés de notre temps entraînant le diabète, les maladies cardio-vasculaires, musculo-squelettiques d'où des incapacités physiques, des problèmes de mobilité. Un problème de taille (pour ne pas faire un mauvais jeu de mots) pour les années à venir. On ne naît donc pas handicapé, on le devient. Serions-nous une société productrice d'incapacités? Il faut en informer notre ministre de la santé, Philippe

Couillard. Détenant toujours une carte d'assurance-maladie, nous sommes assurés d'en avoir une...Et s'ajoute les accidentés de la route, (la cohorte des 18-24 ans aurait augmenté), les accidentés du milieu de travail (l'incidence des accidents causant des traumatismes serait plus nombreuse chez les temps partiels ou les sous-traitants, et les accidentés des sports extrêmes....

Un autre défi est que l'ensemble des partenaires en arrive au terme de ce colloque à être sur la même longueur d'ondes, à voir la même compréhension des enjeux économiques, techniques, socio-démographiques. Et ce, que nous soyons originaires d'un milieu rural ou urbain, à forte ou faible densité. Ce qui exige des moyens diversifiés pour répondre aux besoins en déplacements pour une population à mobilité restreinte. En milieu urbain, un métro, un système léger sur rail (SLR) devrait dans leur conception ne pas discriminer les personnes ayant des problèmes de mobilité. Heureusement comme il nous sera démontré plus tard au cours de la journée, un projet deviendra réalité et ce, en vertu de principes d'inclusion pour les déplacements de tous. En région, en raison de l'étendue du territoire, de la faible densité des populations, il est évident que des mesures autres innovatrices doivent être mises de l'avant.

Une première liberté est la liberté de se déplacer disait le philosophe Jacques Attali. Le transport demeurant un élément fondamental de toute activité humaine. Tout citoyen doit pouvoir se déplacer pour exercer sa citoyenneté. Il est au cœur des défis à relever. Mon souhait est que la livraison à domicile, porte à porte des personnes soit accessible et sécuritaire en tout temps, ne les réduisant pas dans leur quotidien, ni ne les restreignant dans leurs déplacements.

Pierrette Laperle  
Représentante de la clientèle  
Conseil d'administration du RTL